



*Avec nous
louez votre
bien sans
risques !*

caritas
L U X E M B O U R G



Caritas Luxembourg recherche des propriétaires disposés à mettre à sa disposition un logement inoccupé et à loyer modéré.

En louant votre bien à Caritas Luxembourg, vous faites non seulement un geste social, mais vous profitez également de tous les avantages de la gestion locative sociale, sans prendre de risques.

Vous ne trouverez pas ces avantages sur le marché privé !

1 Garantie de paiement du loyer

En signant le bail avec Caritas Luxembourg et non pas avec l'occupant, le paiement du loyer est garanti sans faute tous les mois, même en cas de non occupation.

2 Exonération fiscale

Dans le cadre de la gestion locative sociale, vous avez la possibilité d'une exonération fiscale de 50% sur les revenus nets locatifs.

3 Entretien du logement

Caritas Luxembourg dispose d'une propre équipe technique, ce qui lui permet d'assurer aussi bien le contrôle que l'entretien régulier de votre bien.

4 Accompagnement social et professionnel des locataires

L'occupant de votre bien est encadré par une équipe de professionnels du domaine social, qui l'accompagne tout au long de la durée du contrat et qui intervient en cas de besoin. Caritas Luxembourg les aide aussi à trouver un emploi et à les insérer dans le tissu local.

5 Écoute

Le propriétaire peut contacter à tout moment une personne de (contact) désignée.

Les logements (appartements ou maisons) permettront à des personnes dans le besoin (réfugiés, sans-abri, mal logés, familles monoparentales) de commencer une nouvelle vie.

Ils nous font confiance !

« Cela fait 7 ans que je loue à Caritas Luxembourg trois de mes biens. En toutes ces années, je n'ai eu écho que d'un seul problème de voisinage, qui a été aussitôt réglé par Caritas Luxembourg. Aussi, dois-je dire que les appartements sont restés en très bon état. Un des appartements vient même d'être repeint. Avant de louer à Caritas Luxembourg, j'avais plein de problèmes avec mes locataires, certains ne payaient pas le loyer, d'autres partaient sans préavis, etc. J'ai dû entamer des procédures judiciaires pour lesquelles j'ai dépensé beaucoup d'argent et surtout beaucoup d'énergie. Avec Caritas Luxembourg, je n'ai plus ces problèmes. Je perçois d'ailleurs les loyers, même s'il n'y a pas de locataire dans mon appartement. De plus, j'ai des réductions d'impôts intéressantes. »

Jeannot, propriétaire à Esch-sur-Alzette

« Cela fait près de 12 ans que je loue à Caritas Luxembourg et mon expérience est très positive. Les locataires de Caritas Luxembourg sont très discrets et je n'ai encore jamais eu de problème. Les loyers sont payés comme convenu et lorsque les locataires déménagent et que l'appartement reste vide avant que d'autres emménagent, je reçois quand-même mon loyer. Je recommande à tous de louer son bien à Caritas Luxembourg. De plus, j'ai un bon contact avec les personnes qui se chargent de la location chez Caritas Luxembourg. »

René, propriétaire à Dudelange

« Je ne peux dire que du bien de Caritas Luxembourg. Je lui loue un bien depuis 14 ans et c'est Caritas Luxembourg qui s'est occupé pendant toutes ces années de gérer les locataires et de résoudre les éventuels problèmes qui peuvent survenir. Pour moi, c'est très pratique. En 14 ans, je ne me suis occupé de rien. S'il y a un problème, je téléphone à Caritas Luxembourg qui s'en occupe rapidement. Je ne regrette pas de louer à Caritas Luxembourg. »

Armand, propriétaire à Luxembourg-Ville

Plus de 100 propriétaires
nous font déjà confiance !

Et vous ?

*Intéressé d'en savoir plus ?
N'hésitez pas à contacter*

Isabel Martin

tél. : 40 21 31 – 529 ou mobile : 621 284 857, isabel.martin@caritas.lu

Marc Pauly

tél. : 30 02 45-203 , marc.pauly@casasbl.lu